

/R.O./

Kibungu, le 23 janvier 1956.-

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU.-

OBJET:

N° 217 /R.A/A.E/P.-

Rapport Annuel A.E.-

A Monsieur le Résident du Ruanda

à

KIGALI.-



Monsieur le Résident,

Me référant à votre lettre n°437 du
19 janvier 1956, j'ai l'honneur de vous faire
parvenir en annexe, en deux exemplaires, les
renseignements demandés par votre précitée.-

L'Administrateur de Territoire,

M. POCHET.-

CHAPITRE II - INDUSTRIES EN ACTIVITE

NOM : Capacité de production des établissements
: renseignements à la page 3.-

Collet J	:	30 Tonnes poissons frais
	:	30 Tonnes " séchés
Cousin V.	:	30 Tonnes " frais
de Borghrave	:	
de San	:	300 Tonnes " frais
	:	50 Tonnes " séchés
Géoruanda	:	1200 Tonnes cassitérite
Ghin	:	50 Tonnes poissons frais
Minétain	:	200 Tonnes cassitérite
Somuki	:	150 " colombite
Thomana	:	20 " poissons
Missions	:	1.200.000 briques.
	:	250.000 tuiles
Briqueeries indigènes	:	800.000 briques
	:	200.000 tuiles
Boucheries indigènes	:	5.000 têtes
Pêcheries indigènes	:	200 Tonnes poissons
<u>Artisanat indigène</u>		
Forgerons	:	-
Vanniers	:	-
Menuisiers	:	-

KIGALI , le 19 janvier 1956
, de

RUANDA-URUNDI GEBIED
RESIDENCE DU RUANDA

(1) N° 437

Transmis copie pour information à
Monsieur le Chef du Service des Affaires
Economiques à USUMBURA .

Réf. n° :

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

Rapport annuel
A.E.

FO51i/R.A.

146 RA/AE/AT
21/1/56

A Monsieur l'Administrateur du Territoire
de et à

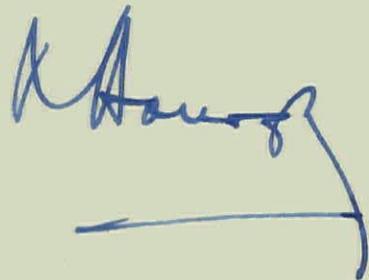
K I B U N G U

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous signaler que vous avez omis de mentionner la capacité de production pour chaque industrie mentionnée au rapport annuel Affaires Economiques Chapitre II " Industrie en activité" (voir lettre n° 41/9405/1397 du 22 décembre 1955 de Monsieur le Vice-Gouverneur Général).

|| Veuillez m'envoyer les renseignements manquants par retour du courrier.-

Pour le Résident du Ruanda en route,
Le Résident-Adjoint, R.BOURGEOIS,



TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
Affaires Economiques.

OBJET:
RAPPORT ANNUEL
A.E.

Doss. 02.06.01

Usumbura, le 22 décembre 1955

N°41/ 9405 / 1397

SA/SKt

Monsieur l'Administrateur de Territoire
(tous)

Kibungu

TRANSMIS copie pour information à
Monsieur le Résident, (deux)

Pour le Vice-Gouverneur Général
Gouverneur du Ruanda - Urundi,
p.o.
Le Chef du Service des Affaires
Economiques du Ruanda- Urundi,
A. DURANT,-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous aviser que les instructions, données dans ma lettre n°41/6480/929 du 3 novembre 1953, restent d'application pour l'établissement du rapport annuel A.E. 1955.

Il y a lieu néanmoins de compléter le tableau du chapitre II "Industries en activité" en ajoutant une colonne donnant la capacité de production pour chaque industrie, en plus des chiffres de la production effective de l'année sous revue.

Le rapport sur l'Administration du Ruanda-Urundi devant être minuté pour le 25 février 1956, il y aurait lieu de hâter, dans la mesure du possible, l'envoi du rapport de votre Territoire.

Pour le Vice-Gouverneur Général
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
p.o.
Le Chef du Service des Affaires
Economiques du Ruanda-Urundi,
A. DURANT,-

[Signature]

*6/RA/AE/AT
2/1/56
RA 1955
HT*

A.E./

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA

N°6347/R.A.

3196/RA/A1
31/12/55

Usumbura

TRANSMIS copie pour information à Monsieur l'Administrateur de Territoire (tous), une copie de votre rapport annuel A.E. devra me parvenir.-

KIGALI, le 23 décembre 1955
Le Résident du Ruanda, M. DESSAINT,

DESSAINT

COPIE.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
AFFAIRES ECONOMIQUES.

Usumbura, le 22.XII.1955

N°41/I396

OBJET:

RAPPORT ANNUEL
A.E.

Doss.02.06.01.

A 4

Monsieur le Résident du Ruanda
à Kigali.

TRANSMIS copie pour information à Monsieur le Résident de l'Urundi à Kitega.

Le Chef du Service des Affaires
Economiques du Ruanda-Urundi
(sé) A. DURANT.-

Monsieur le Résident,

Suite à votre lettre N°5504/R.A. du 16 novembre 1955, j'ai l'honneur de vous informer que les instructions pour le Rapport Annuel A.E., données dans la lettre N°41/6480/929 du 3 novembre 1953, restent d'application pour cette année.-

Dans son alinéa deux, cette instruction prévoit que deux exemplaires du rapport annuel A.E. seront envoyés au Résident.-

Le Chef du Service des Affaires
Economiques du Ruanda-Urundi,
A. DURANT,
Sé/: A.DURANT.-

/-.K.C.-/

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibunga, le 6 janvier 1956.-

OBJET:

N° 24 /R.A./A.E./P.

Rapport Annuel.-

4
A Monsieur le Résident du Ruanda

à

KIGALI.-

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de vous transmettre
en annexe, en 2 exemplaires, le rapport annuel
"Affaires Economiques" 1955 du Territoire.

L'Administrateur de Territoire,
M. FOCHE.-

M. Fochet

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU.-

RAPPORT ANNUEL AFFAIRES ECONOMIQUES 1955.-

CHAPITRE I. - OCCUPATION ECONOMIQUE.-

1° Listes des firmes et établissements.

Pour mémoire.-

2° Liste des professions libérales.-

Pour mémoire.-

3° Associations diverses, laïques ou religieuses, exerçant une activité économique.-

Associations	Nationalité	Lieu où s'exerce l'activité.	Nature de l'activité.	Quantités produites.
Néant				

4° Régies des Chefferies.-

Associations	Nationalité	Lieu où s'exerce l'activité.	Nature de l'activité.	Quantités produites.-
Laiterie Kibungu	R.U.	Sibagire (Rwamagana)	Laiterie	3.000 Kgrs beurre. 45.000 litres lait écrémé.
Atelier-Ecole Cordonnerie	R.U.	Kibungu	Apprentissage Cordonnerie	47 paires neuves plus réparations.

5° Coopératives Indigènes.-

Pour mémoire - Renseignements à fournir par AIMO.-

6° Chambres de commerce et Associations professionnelles.-

Pour mémoire - Renseignements à recueillir par A.E

7° Centres Commerciaux et Centres de Négoce.-

Centres Commerciaux				Centres de Négoce			
Situation :	Parcelles			Situation :	Parcelles		
	:Créées:	occupées par			:Créées :	Occupées par	
		:Autochto:	Non-Auto:			:Autochto-:	Non-Autochto:
		nes	chtones			nes.	nes.
Kibungu :	11 :	- :	9 :	:Karembe :	25 :	21 :	4 :
Kabarondo :	32 :	4 :	4 :	:Gakenke :	35 :	24 :	9 :
Rwamagana :	50 :	1 :	24 :	(Kiramuruzi)			

8° Postes d'achat.- Mémoire

9° Cantines.- Mémoire

3/ Carrières : Néant.

4/ Industries d'une certaine importance s'étant créées en 1955.-

Néant

5/ Liste nominative des firmes ayant fortement accru leur outillage au cours de l'année 1955.-

Néant

6/ Centrales Electriques

a) desservant une agglomération = Néant.

b) desservant une industrie importante = 1.

(<u>Situation</u>	: Géoruanda Rwinkwavu
)	
(<u>Puissance</u>	: 1.000 KWH.
)	
(<u>Production</u>	: 2.500.000 KWH.
)	
(<u>Source d'énergie</u>	: Thermique.
)	
(<u>Longueur des lignes</u>	: 27 Kms.
)	
(<u>Nombre d'habitants desservis</u>	: 26
)	
(<u>Tarif</u>	: Néant.

CHAPITRE III - APPROVISIONNEMENTS

1) Commerce avec le Congo Belge :

Entrées au Ruanda-Urundi		Sorties du Ruanda-Urundi	
Produits	Valeur	Produits	Valeur
Néant		Néant	
Kibungu n'a pas de frontière commune avec le Congo Belge.		Idem que ci-contre.	

2) Estimations des fraudes de et vers les Colonies Britanniques

Entrées au Ruanda-Urundi		Sorties du Ruanda-Urundi	
Produits	Quantité et valeur	Produits	Quantité et valeur
Casserolles	:	Petit bétail	Pour une valeur
Tissus tous genres.	Les quantités fraudées sont très importantes sur tout en période de récolte du café.	Peaux de petit bétail	globale de 500.000 francs.
Couvertures	:	Tabac	:
ceinture	:	Divers	:
Médicaments	:		
savon	:		
Outils(houes etc.)	:		
Pétrole	Annuellement la fraude est de l'ordre de 2 à 3 millions représentant de 500.000 à 1.000.000 de droits fraudés.		
En général tous articles de traite			

CHAPITRE VI - TRANSPORTS.-

Véhicules en service au 31/12/		:1/Véhicules à essence: Véhicules diesels					
Genre de véhicule	:secteur:		:Total:	:Secteur:		:total	
	:public	:privé		:public	:privé		
	:	:	:	:	:	:	
Voitures	:	49	:	49	:	:	
Stations-wagons	:	6	:	6	:	:	
Camionnettes jusque 500 K Charges:	:	:	:	:	:	:	
utile	:	24	:	24	:	:	
de 500 à 1.000 Kgrs	:	11	:	11	:	:	
plus de 1.000 Kgrs	:	-	:	-	:	:	
Camions des 1 à 2 Tonnes	:	11	:	11	:	:	
2 à 3 "	:	3	:	3	:	:	
3 à 4 "	:	4	:	4	:	:	
4 à 5 "	:	24	:	25	:	:	
5 et plus	:	-	:	-	:	:	
Tracteurs industriels	:	-	:	-	:	:	
Tracteurs agricoles	:	-	:	-	1	1	
Remorques industrielles	:	-	:	-	-	-	
" agricoles	:	-	:	-	-	-	
Autobus jusque 20 places	:	-	:	-	-	-	
" plus de 20 places	:	-	:	-	-	-	
Ambulances	1	1	:	2	-	-	
	:	15	:	15	-	-	
	:	1.835	:	1835	-	-	
iers:	:	-	:	-	-	-	
	:	-	:	-	-	-	
	:	-	:	-	-	-	
	:	-	:	-	2	2	
	:	-	:	-	-	-	

CHAPITRE IV - POLICE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.-

1) Infractions aux dispositions légales en matière économique.

Infractions	P.V.	Condamnation par jugement	Amendes for- faitaires	Montants des a- mendes	Acqui- temen
Permis circulation	2	-	2	300	-
Permis de commerce	/	/	/	/	/
Patentes	/	/	/	/	/
Achalandage	/	/	/	/	/
Non affichage Prix	/	/	/	/	/
Prix (minimum) maximum	/	/	/	/	/
Vente en dehors des marchés	/	/	/	/	/
	2	-	2	300	-

- 2) - Nombre de permis de circulation = 287
 - Nombre de permis de Commerce = 132
 - Nombre de patente gros bétail = 14
 - " " " petit bétail = 3
 -

3) Nombre de permis d'exploitation délivrés = 7.

Entreprise	Lieu de l'établis- sement	Genre d'acti- vité	Numéro du permis	Date de livrance
- CAC Kibungu	Kibungu	Divers	424/Kibungu/R.U.	
- Géoruanda	Rwinkwava	Exploitation minière	341-342-343-344-350 351/Kibungu/R.U.	

CHAPITRE V - MAIN D'OEUVRE ET TRAVAIL

pour mémoire.

4/ Réseau routier.-

Elargissement de divers tournants de la route
Kibungu-Kayonza. Entretien ordinaire et amélioration
généralisée de la plate-forme des routes.

5/ Transports lacustres = Néant.

Ne concerne pas Kibungu.-

Chapitre VII - Législation.-

(pour mémoire)

Chapitre VIII - Tourisme.-

(Voir note explicative au schéma).

- Aucun hôtel pour voyageurs.
- Aucun tourisme organisé.

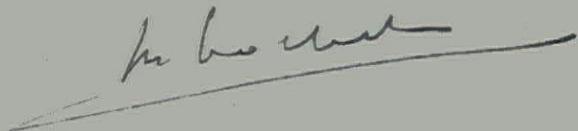
CHAPITRE IX - APERCU GENERAL DE LA SITUATION ECONOMIQUE.-

(Voir note explicative sur schéma)

Si l'on ne tient pas compte de sa production minière, le Territoire de Kibungu est un Territoire agricole pauvre. Il n'exporte que 500 Tonnes de café parche et se nourrit très difficilement.

Cette situation grave et persistante risque de ne pas se modifier ou de ne pas s'améliorer suffisamment si les programmes économiques ne sont pas revus et si on continue à ne pas attacher à leur réalisation le personnel qualifié indispensable.

L'Administrateur de Territoire,
M. POCHET.-



II. POPULATION NON AUTOCHTONE

APAJ - I

A. DE RACE EUROPEENNE. (1)

NATIONALITE	Moins d'un an			1 à 5			5 à 10			10 à 15			15 à 18			18 à 20			20 à 25			25 à 45			45 et plus			Totaux		Total Gén.
	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.				
	*	*	*																											
Belge.....	4	-	4	13	3	16	3	2	7	6	2	8	1	4	5	1	-	1	3	6	9	35	28	63	16	17	33	82	64	146
Allemande.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Américaine.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Apatride.....	-	1	1	-	1	1	1	1	2	-	-	-	1	1	-	-	-	1	-	1	1	2	3	2	2	4	5	8	13	
Britannique.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Canadienne.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Danoise.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Egyptienne.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Française.....	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	1	1	1	1	1	1	1	4	2	4	2	6
Hellénique.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Hollandaise.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	2	-	-	2
Hongroise.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Italienne.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	1	-	1	-	1	3	-	-	3	
Lithuanienne.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Luxembourgeoise.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	1	
Sujets protégés. britanniques...	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Polonaise.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Portugaise.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	1	-	1	1	
Sud-Africaine...	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Israélienne.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Albanaise.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Suédoise.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Russe.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Suisse.....	-	-	-	1	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2	1	1	2	1	2	3	3	3	6	

*) H. = hommes. F. = femmes. T. = total
 (1) S'il réside dans le territoire des personnes d'une nationalité non prévue au tableau veuillez l'ajouter au bas du tableau.

NATIONALITE	Moins d'un an		1 à 5		5 à 10		10 à 15		15 à 18		18 à 20		20 à 25		25 à 45		45 et plus		Totaux	Total Gén.										
	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.										
Turque.....																														
Uruguayenne.....																														
Goanaise.....																														
Espagnole.....																														
Irlandaise.....																														
Finlandaise.....																														
Yougoslave.....																														
Lettone.....																														
Tchèque.....																														
Norvégienne.....																														
T O T A U X	4	1	5	14	4	18	4	6	10	6	2	8	2	5	7	1	-	1	5	6	11	41	31	72	23	24	47	100	79	179

B. DE RACE ASIATIQUE.

APAJ - 3.

NATIONALITE	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
1. Afghane.....	-	-	-
2. Arabe ou Omane.....	75	55	129
3. Britannique.....	9	7	16
4. Pakistane.....	7	8	15
5. Indienne.....	17	6	23
6. Iranienne.....	-	-	-
T O T A U X	107	76	183

C. AFRICAINS NON AUPOU TOULS.

NATIONALITE	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Congolais.....	266	230	496
Sujets Britanniques(Côte d'Or).....	72	49	121
Sénégalais.....	-	-	-
Autres.....	-	-	-
T O T A U X	338	279	617

	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Nés de pères européens :	8	4	12
reconnus.....	6	5	11
non reconnus.....			
Nés de mères asiatiques :	51	43	94
reconnus.....	11	26	37
non reconnus.....			
T O T A U X	76	78	154

PROFESSION	EUROPEENS	ASIATIQUES
1: a) profession libérale.....	1	-
b) missionnaires.....	37 *	-
2: a) Agents du Gouvernement - Magistrats.....	13 *	-
b) Directeurs, Administrateurs et employés de sociétés et organismes parastataux.....	28 *	-
3: a) Commerçants.....	2	21
b) Agents de commerce.....	7	4
4: a) Colons agricoles.....	-	-
b) Agents agricoles.....	-	-
5: Exploitants maniers.....	-	3
6: Chauffeurs.....	4 *	-
7: Artisans-gens de métiers.....	-	-
8: Travailleurs spécialisés dans les services.....	-	-
9: Sans profession (femmes et enfants) ou de profession indéterminée.....	87	155
10: Forcés armées.....	-	-
TOTAUX	179	183

POPULATION EUROPEENNE ET ASIATIQUE DANS LES PRINCIPALES
 AGGLOMERATION URBAINES AU 31 DECEMBRE 195...

POSTES DE	EUROPEENS	ASIATIQUES
ASTRIDA		
KIGALI		
KITEGA	SANS OBJET	
NYANZA/RUANDA		
SHANGUGU		
USUMBURA		
KISENYI		

ORGANISATION PENITENTIAIRE

TABLERAU I. A. POPULATION DES PRISONS

P R I S O N S	Nombre de détenus au 31/12/195...						MOYEN DE DETENUS	N O M B R E		C U B A G E D'AIR PAR DETENU (M3)	
	AFRICAINS		ASIATIQUES		EUROPEENS			TOTAL	DE CELS LULS		DE QUAR- TIERS
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		(POUR EURO- PEENS & ASSIMI LES	(SALLES COMMUNES)		
<u>Kibungu</u>											
a) Prisonniers	47	2	-	-	-	-	49	34,4	-	2	13,911
b) Aliénés	28	13	-	-	-	-	41	30,9	-	0	10,820

TABLERAU II. B. POPULATION PENITENTIAIRE MOYENNE AU COURS DE L'ANNEE 1958..

P R I S O N S	1 9 5 8...
<u>Kibungu</u>	34,4

TABLERAU III. C. REPARTITION DES CONDAMNES AU 31/12/195... D'APRES LA DUREE DE LEUR PEINE.

P R I S O N S	De 24 h. à 2 mois	2 mois et 1 jour à 6 mois	6 mois et 1 jour à un an	1 an et 1 jour à 5 ans	5 ans et 1 jour à 10 ans	10 ans et 1 jour à 20 ans	Perpétuité	Personnes ayant subi un ou plusieurs emprisonnements.
	5	10	1	-	-	-	-	2

A

IIIème PARTIE

Section I : AFFAIRES INDIGÈNES.

Résidence du Ruanda
Territoire de Kibungu

CHAPITRE I.

Organisation administrative

A. a) Personnel

Services	: Nombre d'Agents en service au 31.12.1958	
	: Européens	: Indigènes sous-statut.
Service Territorial	: 7	: 7
" Médical	: 3	: 18
" Vétérinaire	: 1	: 3
" Agri + Forestier	: 2 (1)	: 3
" Postes	: -	: 1
" Télécommunication:	: -	: 1
	: 13	: 33

b)

1^a - Le détachement comprend : 1 sergent
1 caporal
13 soldats.

2^a - Non.

3^a - Non.

c) Police Territoriale : Néant.

B. Principaux événements de l'année : Néant.

(1) A ajouter un Agent du Génie Rural résidant dans le Territoire.-